

Chapitre 7

Viande

Situation du marché

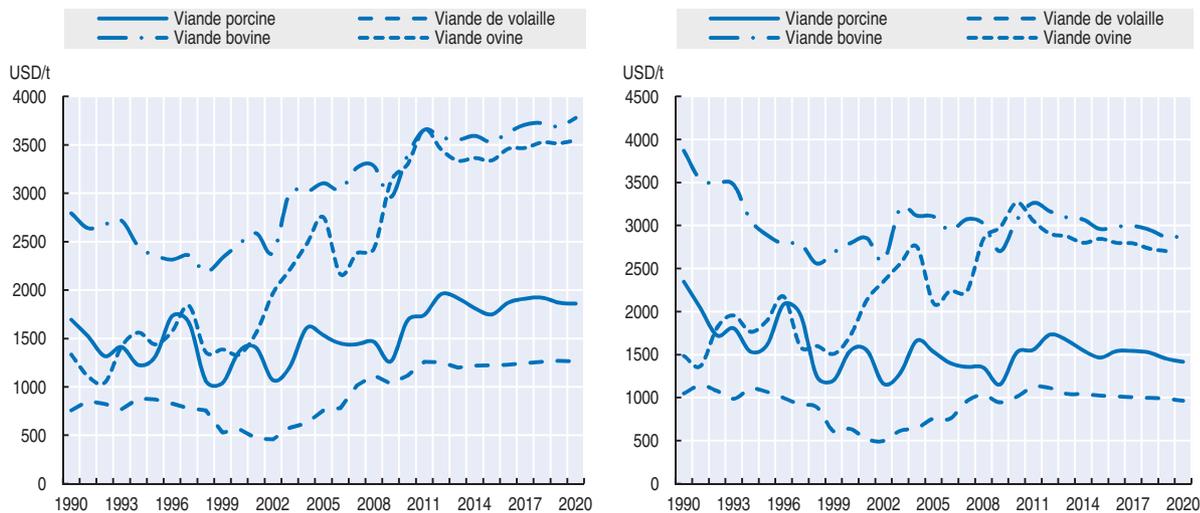
Le secteur de la viande continue de s'adapter aux déséquilibres de l'offre et de la demande qui se sont produits au cours des trois dernières années dans le secteur de l'alimentation animale, et ont provoqué des fluctuations des prix des aliments du bétail. Les éleveurs de bovins et d'ovins bénéficient actuellement d'une embellie des prix, mais les producteurs de viandes blanches doivent ajuster l'offre pour éviter de nouvelles difficultés financières. Compte tenu des coûts de production élevés, de l'accès limité au crédit, du renchérissement de l'énergie et de la morosité de la demande pendant la crise financière, des éleveurs de bovins ont abattu leurs troupeaux. Dans un premier temps, il en a découlé une offre soutenue de produits carnés, s'accompagnant d'une baisse brutale des prix, lesquels sont ensuite repartis à la hausse lorsque les économies sont sorties de la récession. Or le secteur des viandes rouges, qui avait liquidé des animaux de reproduction, n'était plus en mesure de satisfaire rapidement la demande croissante après la récession. De ce fait, les prix se sont vivement redressés en 2010. En revanche, l'offre de viande de porc et surtout celle de volaille, ont réagi plus vite à l'augmentation de la demande, de sorte que leurs prix sont remontés plus lentement que ceux des viandes rouges.

Principaux éléments des projections

- Les perspectives concernant le marché de la viande dans la prochaine décennie tiennent compte de la persistance du coût élevé des aliments du bétail dans un contexte de fermeté de la demande, émanant en particulier des pays en développement. Les signaux donnés par des prix élevés dans la première moitié de la période couverte par les Perspectives devraient entraîner un accroissement des effectifs du cheptel, suivi d'un développement des échanges pendant la seconde moitié de la période considérée (graphique 7.1).
- Selon les prévisions, la croissance de la production mondiale de viande, tempérée par la hausse des coûts pendant la période étudiée, devrait fléchir et tomber à 1.8 % par an, contre 2.1 % annuels au cours de la décennie précédente. Les gains de productivité obtenus grâce à de plus fortes économies d'échelle et à des améliorations de l'efficacité technologique constituent le principal moteur de croissance, surtout dans la production de volaille et de viande porcine dans les pays en développement (graphique 7.2).
- Par rapport à la décennie précédente, la croissance de la consommation de viande sera plus lente durant la période couverte par les Perspectives, en raison de la cherté de la viande et d'un tassement de la croissance démographique. L'augmentation de la demande sera en majeure partie imputable aux grandes économies d'Asie et d'Amérique latine ainsi qu'aux pays exportateurs de pétrole.
- Tirées principalement par l'accroissement des expéditions de volaille et de bœuf, les exportations mondiales de viande devraient augmenter de 1.7 % par an dans la période considérée, alors qu'elles ont progressé de 4.4 % par an durant les dix années antérieures. Ce ralentissement de la croissance s'explique en grande partie par la réduction de la demande d'importations de la Fédération de Russie, qui s'efforce de développer son secteur de l'élevage. La majeure partie de l'augmentation des exportations de viande concernera celle d'origine sud et nord-américaine, ces régions représentant ensemble 84 % de l'accroissement mondial des exportations.

Graphique 7.1. Les prix mondiaux de la viande s'adaptent aux coûts élevés des aliments pour animaux et à la fermeté de la demande, et ne fléchissent pas (epc ou pac)

Prix nominaux de la viande et prix réels



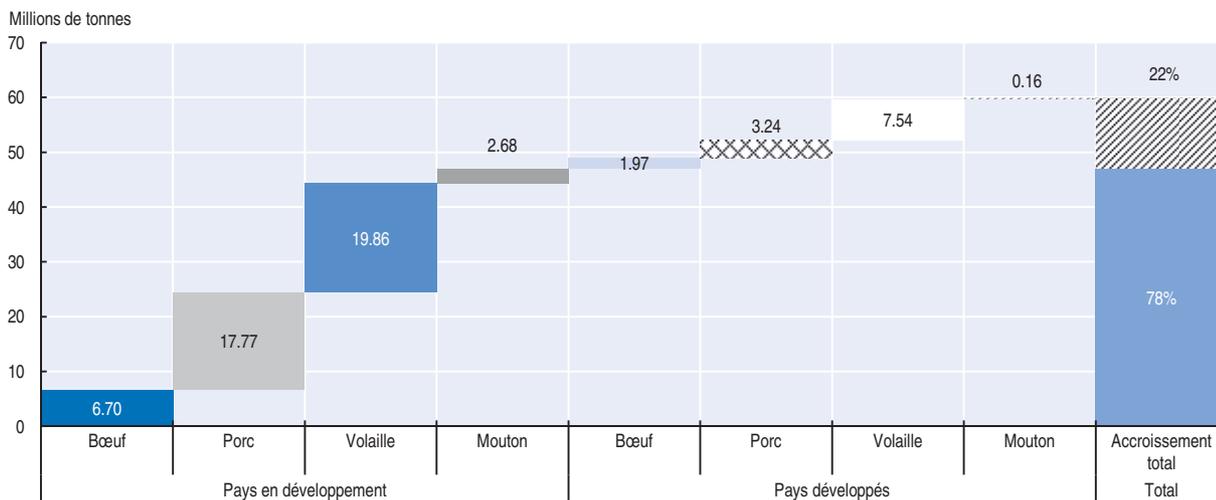
Notes : US Bovillons, 1100-1300 lb poids paré, Nebraska. Prix du barème pour l'agneau poids paré, moyenne toutes catégories, Nouvelle-Zélande. Goretts châtrés et cochettes, n° 1-3, 230-250 lb poids paré US, Iowa/Minnesota. Prix moyen au producteur du poulet prêt à cuire au Brésil.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932437848>

Graphique 7.2. La croissance de la production de viande est dominée par les pays en développement

Croissance de la production : par région et type de viande, entre la période de référence et 2020 (epc ou pac)



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932437867>

Tendances des marchés et perspectives

Prix

Les prix de la viande, qui ont atteint des niveaux sans précédent en 2011, se maintiendront pendant la période étudiée dans ces Perspectives. La flambée actuelle, qui se doit aux effets conjugués de tensions du côté de l'offre en raison du faible nombre de têtes de bétail et des coûts élevés des aliments pour animaux, fera légèrement augmenter l'offre à court terme, et une certaine détente sur les prix peut se produire. Néanmoins, la fermeté des prix persistera dans la seconde moitié de la période étudiée parce que les coûts de production resteront élevés, non seulement à cause de la cherté des aliments pour animaux, mais aussi de l'hypothèse de poursuite de l'adoption au fil des ans de réglementations plus sévères en matière de sécurité alimentaire, de protection de l'environnement et de bien-être des animaux (logement, transport) et de traçabilité de la part des principaux pays producteurs. Les préférences collectives joueront sans doute un rôle dans le futur système commercial international. Les prix de la viande bovine et ovine, exprimés en termes nominaux, dépasseront respectivement de 18 % et de 20 % en 2020 ceux de la période de référence 2008-2010, tandis que la hausse des prix de la viande porcine devrait se chiffrer à 26 %, et celle de la volaille à 16 % (graphique 7.1). Les prix de la viande ovine sont en nette augmentation depuis peu, par suite d'une baisse de l'offre et de l'appréciation des monnaies australienne et néo-zélandaise. En termes réels, il est prévu que les prix de toutes les viandes afficheront de la fermeté, en se stabilisant à un niveau supérieur au cours de la période considérée dans ces Perspectives.

Production

En moyenne, la croissance annuelle de la production mondiale de viande devrait ralentir, pour s'établir à 1.8 % par an pendant la période considérée dans les Perspectives. La mise en conformité avec les nouvelles normes des bâtiments d'élevage porcin pour les truies, qui doivent prendre effet en janvier 2013, alourdiront les coûts pour les éleveurs de l'Union européenne, d'où la possibilité d'une réduction de la production. Les prix élevés de l'alimentation du bétail, les infrastructures de transport routier peu performantes dans des régions clés richement dotées en ressources naturelles (Brésil, Fédération de Russie et Afrique subsaharienne), ainsi que les contraintes croissantes sur les ressources naturelles dans d'autres, empêcheront de tirer pleinement profit de la croissance de la production qui pourrait découler de l'augmentation des effectifs du cheptel, des économies d'échelle et des améliorations de l'efficacité technique. On s'attend à un accroissement de la production surtout dans les pays en développement, d'où proviendront environ 78 % de la production supplémentaire. L'augmentation de la production de viande interviendra, pour l'essentiel, dans les filières avicole et porcine qui bénéficient de cycles de production plus courts et affichent des taux de conversion des aliments pour animaux en viande plus élevés que les viandes rouges, plus onéreuses (graphique 7.2). Les cheptels reproducteurs ovins devraient cesser de diminuer en Océanie, dès lors que la demande d'importations des pays du Moyen-Orient stimule les marchés.

La période considérée dans ces Perspectives se caractérisera par des prix durablement élevés des aliments du bétail, qui entraîneront des évolutions technologiques visant à utiliser plus rationnellement ces intrants. Dans les systèmes de production à forte consommation d'aliments, il est probable que des technologies permettant d'améliorer le rendement de conversion des aliments pour animaux en viande seront mises au point de

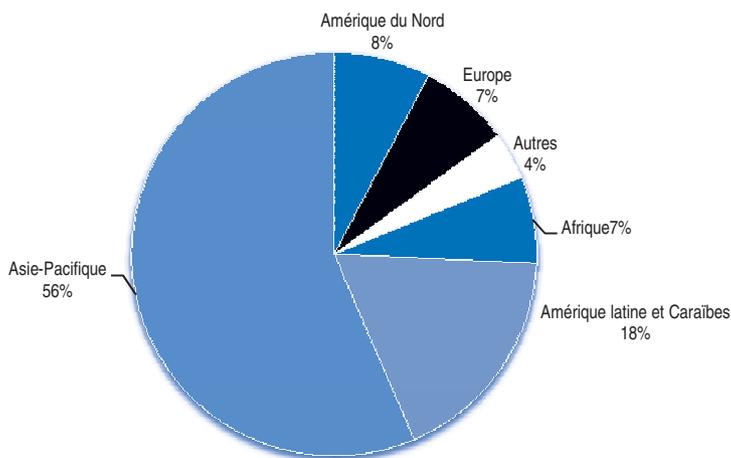
ce fait, notamment dans les secteurs de la volaille et du porc. Dans le cas des bovins, les systèmes de pâturage devraient se développer, d'où une utilisation plus stratégique des aliments concentrés.

Consommation

Les prix élevés de la viande et le ralentissement de la croissance démographique freineront l'augmentation de la consommation de viande pendant la période considérée dans ces Perspectives, par rapport à l'évolution observée la décennie précédente. Le vieillissement des consommateurs, couplé à la sensibilisation à l'impact sur l'environnement de la production de viande, devraient contrecarrer dans une certaine mesure la progression de la demande, en particulier dans les pays développés. De plus, les cas de maladies transmises par la viande, notamment les infections à l'E. coli et à la salmonelle, auxquels sont venus s'ajouter des épisodes récents de contamination de la viande et du lait par des composés chimiques (dioxine et mélamine), ont parfois sapé la confiance des consommateurs. Il n'en reste pas moins que la consommation de viande s'accroît avec la hausse des revenus et l'urbanisation, ce qui fera augmenter la proportion de protéines animales au détriment des denrées alimentaires d'origine végétale dans l'alimentation des habitants des économies émergentes. Selon les prévisions, la demande progressera surtout dans les grandes économies d'Asie et d'Amérique latine, ainsi que dans les pays exportateurs de pétrole (graphique 7.3).

Graphique 7.3. **Accroissement de la demande de viande, par région entre la période de référence et 2020 (epc ou pac)**

Une augmentation de 60 Mt de la consommation est prévue à l'horizon 2020, surtout en Asie



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

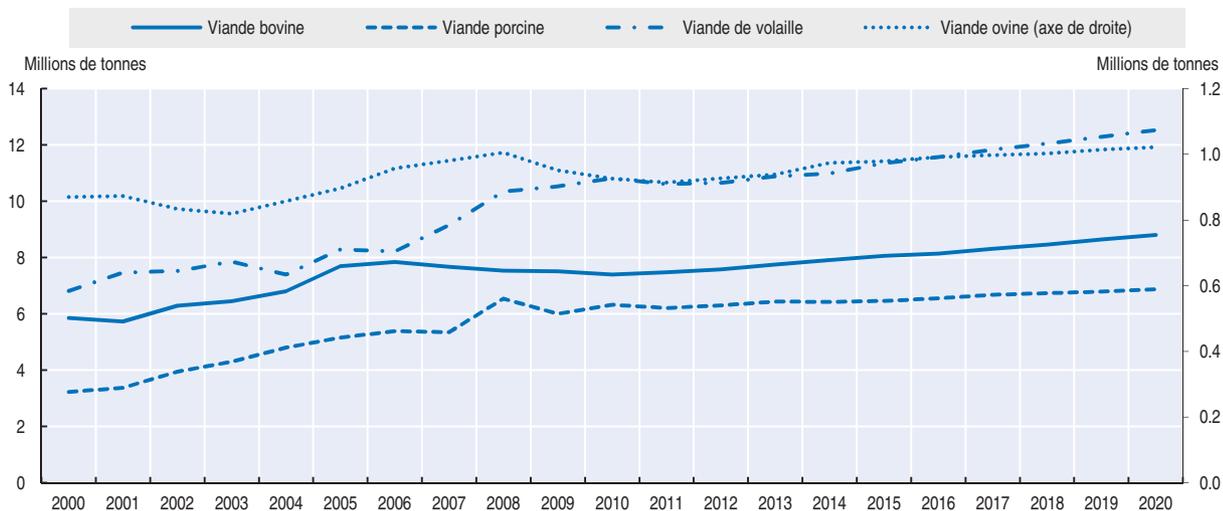
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932437886>

Échanges

Dans la prochaine décennie, un fléchissement de la croissance des échanges de viande est prévu, sous les effets conjugués d'un ralentissement de la production et de la fermeté des prix mondiaux, qui décourage les importations. Le développement des expéditions de volaille et de viande bovine fera augmenter les exportations mondiales de viande de 16 % à l'horizon 2020 par rapport à la période de référence (voir le graphique 7.4). La majeure partie de la croissance des échanges de viande devrait provenir d'Amérique du Nord et du

Graphique 7.4. Évolution des exportations mondiales de viande bovine, porcine, ovine et de volaille (epc ou pac)

Les exportations totales de viande devraient atteindre près de 30 Mt à l'horizon 2020, soit une hausse de 16 % par rapport à la période de référence



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932437905>

Sud, qui représenteront près de 84 % de l'augmentation totale de toutes les viandes exportées en 2020. Les exportations de viande des États-Unis devraient bénéficier de la baisse du tarif d'importation appliquée par suite du nouvel accord commercial avec la Corée (KORUS) ainsi que de l'assouplissement progressif des restrictions à l'importation imposées par les partenaires commerciaux à revenu élevé en raison de la maladie de la vache folle. Les exportations de viande de l'Union européenne devraient, selon les prévisions, décroître au fil de la décennie par suite de la réduction de la production intérieure résultant des réformes de la politique agricole, couplée à la progression de la consommation intérieure due à l'élargissement de l'Union européenne. Les contingents annuels d'importations de viande ont aussi augmenté du fait de l'accession des nouveaux pays (voir l'encadré 7.1). Le Japon devrait demeurer le premier pays importateur de viande en 2020, suivi par le Mexique et la Corée. La Fédération de Russie reste l'un des plus gros importateurs nets de viande, mais les contingents tarifaires (CT) entraveront ces importations, de même que la politique chinoise d'autosuffisance.

Encadré 7.1. Évolution des contingents tarifaires (CT) de l'Union européenne pour la viande rouge

Suite aux élargissements de l'Union européenne en 2004 et 2007, certains CT, tant ceux attribuables à tous les pays (*erga omnes*) que ceux accordés à certains pays uniquement, ont augmenté à l'issue des négociations conclues en vertu de l'Article XXIV.6 de l'Accord de l'OMC sur l'Agriculture. Par ailleurs, à compter du 1^{er} janvier 2008, les CT attribués précédemment aux pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) ont été remplacés par un accès illimité au marché de la viande rouge de l'Union européenne pour ces pays, en franchise de droits, en application provisoire des Accords de partenariat européens (EPA) qui ont succédé à l'Accord de Cotonou en vigueur jusqu'à cette date.

Encadré 7.1. Évolution des contingents tarifaires (CT) de l'Union européenne pour la viande rouge (suite)

Bœuf

Actuellement, les CT pour le bœuf peuvent être divisés en plusieurs contingents GATT comprenant : les contingents attribués à certains pays, les contingents *erga omnes*, les contingents portant sur les animaux vivants et les produits carnés. On compte également trois contingents bilatéraux pour la viande de jeune bovin précoce (Balkans, Suisse et Chili) et un contingent *erga omnes* de 20 kt pour la viande bovine de haute qualité. Ce dernier a été instauré en 2009, suite à la conclusion d'un protocole d'accord entre les États-Unis et l'Union européenne visant à résoudre le conflit de longue date portant sur la teneur en hormones de la viande de bœuf nord-américaine importée par l'Union européenne. De plus, en 2009, l'Union européenne a conclu un accord avec le Brésil (dans le cadre de l'article XXIV.6 de l'OMC), qui a permis d'augmenter le contingent d'importation de bœuf de haute qualité brésilien, ainsi que le contingent *erga omnes* de bœuf congelé destiné à la transformation. Des animaux vivants et différents produits carnés, définis à partir de catégories de produits précises, de leurs caractéristiques et/ou utilisation finale, sont compris dans ces CT. Les importations intraquota en franchise de droits peuvent provenir, dans les limites autorisées, de tous les pays, en vertu du contingent général ouvert pour la viande bovine de haute qualité, ainsi que du Chili (viande fraîche et congelée) et de la Suisse (animaux vivants et produits carnés secs) ; en revanche, un droit *ad valorem*

Tableau 7.1. CT de l'Union européenne pour le bœuf pour 2006-11

Contingent tarifaire à l'importation	Origine	Volume 2010-2011	Droit	Alloué par année calendaire ou année GATT (Juillet-Juin)					
				2006-2007		2009-2010		2010-2011	
				Volume	%	Volume	%	Volume	%
7 allocations:									
		65 250 t poids produit	20 %	49 493 t	82	36 208 t	56		
				-					
Viande bovine de haute qualité	Argentine	28 000 t		27 995 t	100	18 338 t	66	n.d.	
	USA et Canada	11 500 t		1 785 t	16	1 336 t	12		
	L'Australie	7 150 t		7 149 t	100	7 147 t	100		
	Uruguay	6 300 t		6 299 t	100	6 299 t	100		
	Brésil	10 000 t		4 990 t	100	792 t	7.90		
	Nouvelle-Zélande	1 300 t		1 274 t	98	1 300 t	100		
	Paraguay	1 000 t		0 t	0	997 t	100		
	Australie (buffle)	2 250 t		0 t	0	0 t	0		
	<i>erga omnes</i> ¹	20 000 t poids produit	0 %			9 822 t	49		
Viande bovine congelée	<i>erga omnes</i>	53 000 t poids produit	20 %	53 000 t	100	53 000 t	100	53 000 t	100
Viande bovine congelée pour la transformation	<i>erga omnes</i>	63 703 t poids carcasse	20 % *	54 703 t	100	44 350 t	70	43 447 t	68
Flanchet de bœuf congelé	<i>erga omnes</i>	800 t poids produit	4 %	923 t	62	800 t	100	800 t	100
	Argentine	700 t poids produit				51 t	7.20	n.d.	
Frais et congelé	Chili	1 750 t poids produit	0 %	1 350 t	100	1 650 t	100	n.d.	
Viande de jeune bovin précoce	Alloué aux pays des Balkans	22 525 t poids carcasse	moy. 20 % + 20 % spec.	3 117 t	14	3 633 t	16	3 563 t	16
Séché désossé	Suisse	1 200 t poids produit	0 %	237 t	20	1 200 t	100	1 200 t	100
Bovins vivants	Suisse	4 600 têtes	0 %	4 600 têtes	100	1 610 têtes	35	1 380 têtes	30
Jeunes mâles destinés à l'engraissement	<i>erga omnes</i>	24 070 têtes	16 %+	3 255 têtes	14	0	0	n.d.	
Races de montagne et Alpine vivantes	<i>erga omnes</i>	1 421 têtes	4 % or 6 %	900 têtes	63	0	0	n.d.	

1. Conformément au Protocole d'accord signé par l'Union européenne et le Canada et à celui conclu entre l'États-Unis et les États-Unis, la quantité autorisée en vertu de ce CT augmentera en deux temps. Elle passera d'abord à 21 500 t (à une date restant à déterminer), puis à 48 200 t à compter de 2012.

* Droit plus élevé pour les produits B. Produits A : viande destinée aux produits de bœuf cuit ; produits B : viande destinée aux produits fumés et salés.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932438342>

Encadré 7.1. Évolution des contingents tarifaires (CT) de l'Union européenne pour la viande rouge (suite)

de 4 à 6 % est appliqué aux importations d'animaux vivants de toute origine. Outre l'application combinée de certains taux, un droit *ad valorem* de 20 % est également appliqué au bœuf Hilton, à la viande bovine congelée et aux produits carnés congelés destinés à être transformés.

Les certificats d'importation relatifs aux CT pour le bœuf sont attribués après étude des demandes reçues des différentes origines. S'agissant particulièrement des CT de bœuf de haute qualité, ouverts à certains pays seulement, les certificats d'importation sont accordés dès délivrance des certificats d'authenticité par des autorités compétentes dans un pays tiers. Les opérateurs sollicitant un certificat d'importation doivent être établis dans le pays membre de l'Union européenne où ils font leur demande et doivent avoir été actifs sur le marché international de leur filière depuis les deux dernières années. S'agissant des contingents ouverts aux produits bovins destinés à être transformés, cette dernière exigence est remplacée par l'obligation de fournir une preuve de l'activité de transformation.

Viande ovine et caprine

Sur les 284 651 de tonnes équivalent-carcasse (tec) que totalisent les CT ouverts par l'Union européenne pour ses importations de viande ovine et caprine, la quasi totalité (282 660 tec) est remplie par des importations de viande ovine et caprine à la fois fraîche et congelée (Système harmonisé code 0204), accordées principalement à la Nouvelle Zélande. Tous les CT, à l'exception des contingents pour les animaux vivants, se voient appliquer un taux de droit intraquota égal à zéro. Les CT sont demeurés relativement constants au fil du temps, hormis quelques augmentations modestes résultant des négociations et accords bilatéraux conclus dans le cadre de l'Article XXVIII du GATT. Une augmentation annuelle de 200 t du contingent accordé au Chili (6 600 t pour 2011) est prévue, conformément à un accord bilatéral conclu en 2003. Seules 92 tec d'animaux vivants peuvent pénétrer en Union européenne moyennant un droit de 10 %, quelle qu'en soit l'origine. Le CT attribué à l'Islande (1 850 t) porte sur de la viande fraîche et congelée, ainsi que sur certains produits transformés (comme de la viande de mouton fumée). Tous les CT relatifs à la viande ovine et caprine sont accordés pour une année civile, selon le principe du « premier arrivé, premier servi ».

Tableau 7.2. CT de l'Union européenne pour la viande ovine et caprine pour 2004-10

Groupe de pays	Produit, Code	Droit, <i>ad valorem</i> %	Droit spécifique	Origine	Volume Annuel (t Poids carcasse)	Utilisation du contingent, % 2010	Utilisation du contingent, % 2007	Utilisation du contingent, % 2004
1	0204 Viande ovine et caprine, fraîche et congelée	Zéro	Zéro	Nouvelle-Zélande	227 854	86	99	93
				Argentine	23 000	25	24	24
				Australie	18 786	98	97	98
				Chili*	6 600	89	78	54
				Uruguay	5 800	77	99	87
				Norvège	300	0	2	90
				Turquie	200	0	0	0
				Autres	200	26	60	0
				Groenland	100	0	0	0
Îles Féroé	20	0	0	0				
2	204	Zéro	Zéro	Islande**	1 850	99	41	79
Islande	0210 99 21							
Frais et congelé transformés	0210 99 29 0210 99 60							
3	0104 10 30	10 %	Zéro	<i>Erga omnes</i>	92	0	3	0
Animaux vivants	0104 10 80 0104 20 90							
TOTAL					284 651	82	92	87

* CT Chili: 6 400t en 2010, 5 800t en 2007 et 5 200t en 2004.

** CT Islande: 1 725t en 2007 et 1 350t en 2004.

Source : Commission européenne.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932438361>

Les exportations bovines augmenteront, pendant la période couverte par les Perspectives, à un rythme de 1.8 % par an, contre 2.9 % par an durant la décennie écoulée. Cette expansion sera tirée par les États-Unis, le Brésil et le Canada. Au milieu des années 2000, le Brésil a exporté des volumes jusque là inégalés, après la chute brutale des exportations bovines des États-Unis et du Canada consécutive à l'apparition de cas d'ESB. Depuis lors, les exportations brésiliennes ont diminué, mais elles croîtront durant la période considérée dans les Perspectives malgré l'augmentation de la consommation domestique induite par l'augmentation des revenus, car le pays sera favorisé du fait des très vastes étendues d'herbages dont il dispose pour l'élevage de bovins alors que les aliments pour le bétail sont coûteux. Le Brésil confortera sa position de premier exportateur mondial, avec des volumes qui atteindront 2 Mt en 2020. Ainsi qu'il est indiqué plus haut, les États-Unis poursuivront leur expansion grâce à l'amélioration de l'accès aux marchés du Pacifique. En 2020, selon les prévisions, les volumes des exportations de ce pays seront supérieurs à ceux enregistrés avant la crise de l'ESB. L'accroissement des exportations des États-Unis, exprimées en volume, sera plus que compensé par des importations plus importantes, et la balance commerciale du pays pour la viande bovine restera déficitaire.

D'ici à 2020, les exportations bovines canadiennes afficheront elles aussi une augmentation régulière, à la faveur de gains de productivité et de changements dans les modes de conduite de l'alimentation. Les expéditions en provenance de l'Australie marqueront le pas à cause de la réduction des troupeaux et du coût élevé des aliments du bétail ; les exportations de la Nouvelle-Zélande enregistreront une hausse marginale due à l'accroissement du cheptel laitier ; tandis qu'en Argentine, les restrictions à l'exportation continueront de limiter les échanges.

L'augmentation des échanges mondiaux de viande porcine sera relativement faible durant la période considérée dans ces Perspectives, mais ce résultat cache certaines variations importantes de la composition des échanges. Les expéditions de viande porcine provenant d'Amérique du Nord et du Sud devraient progresser. Il est prévu que les exportations du Brésil s'accroîtront, mais le vif essor observé au cours de la décennie écoulée sera freiné par une forte demande intérieure durant la période couverte par les projections. Les échanges nets de la Chine, qui produit et consomme la moitié de la production mondiale, ne devraient pas varier pendant la période étudiée dans ces Perspectives. Les politiques publiques continueront de soutenir la filière porcine en favorisant l'intensification de la production et la modernisation des marchés, notamment en procédant à des achats de stocks d'intervention et à la mise en place de marchés à terme, ainsi qu'en apportant un appui aux installations de production à grande échelle et aux activités d'amélioration génétique.

Un ralentissement est prévisible en ce qui concerne la croissance des échanges de produits avicoles, laquelle passerait d'un taux annuel de 4.7 % observé dans la décennie écoulée à 2 % durant la période étudiée dans ces Perspectives. Les deux pays qui contribueront le plus à l'augmentation prévue des exportations sont les États-Unis et le Brésil, qui l'un comme l'autre devraient renforcer leur position dominante dans les échanges mondiaux. Pendant la première partie de la période considérée, leurs exportations resteront stationnaires en raison de la réaction de la demande face aux prix élevés des produits avicoles, mais aussi de la tension du côté de l'offre provoquée par le coût élevé des aliments pour volaille. Néanmoins, l'adaptation des producteurs au renchérissement des aliments et de l'énergie devrait induire des changements structurels dans la filière, stimulant la production et les exportations, surtout pendant la seconde moitié de la période couverte par les projections. En 2020, les exportations américaines et

brésiliennes devraient représenter près de la moitié de l'offre supplémentaire à l'exportation sur les marchés mondiaux. La croissance des exportations argentines destinées au marché sud-américain ne cesse de s'accroître, à la faveur de l'abondance de l'alimentation animale, de la dépréciation du peso et de l'absence de restrictions à l'exportation. On prévoit également que les exportations de la Thaïlande croîtront légèrement, principalement celles de produits transformés. Les exportations de l'Union européenne baisseront par suite de la demande intérieure en hausse, de la vigueur de l'euro et de la réglementation sur le bien-être des animaux limitant la densité d'élevage.

La croissance des importations sera tirée par des pays du Moyen-Orient, d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine. L'essor de l'industrie agroalimentaire au Mexique devrait doper la demande d'importations de ce pays, tandis que les achats effectués par la Fédération de Russie, autrefois premier importateur mondial, iront en diminuant significativement suite à la hausse de la production intérieure. Au sein de l'Union européenne, le recul des exportations pendant la période visée par les projections s'accompagnera d'une augmentation soutenue, quoique modérée, des importations. En conséquence, l'Union européenne, après avoir longtemps été un exportateur net, connaîtra une détérioration constante de ses termes de l'échange, et c'est à l'horizon 2020 qu'elle devrait retrouver un bilan équilibré. Cela dit, son rôle sur les marchés mondiaux restera très important, en tant qu'exportateur aussi bien qu'importateur de produits avicoles.

Les exportations de viande ovine de l'Océanie progresseront légèrement, pour l'essentiel en raison de la réaction de l'offre en Australie, car la production de viande au pâturage soutiendra bien la concurrence vis-à-vis de la production de plus en plus intensive en bergerie à partir de céréales. Ces exportations iront toujours vers les marchés habituels, ainsi que vers le Moyen-Orient, où la demande de viande ovine augmentera. Les approvisionnements mondiaux limités, les prix relativement élevés et la demande intérieure en baisse entraîneront une réduction ininterrompue des importations du marché européen (lesquelles resteront inférieures au contingent).

Principales questions et incertitudes

Force est de constater que l'apparition de maladies animales peut avoir des effets radicaux sur l'offre, la demande et les échanges. S'agissant de maladies telles que la fièvre aphteuse et l'ESB, les répercussions diffèrent considérablement selon que la région touchée est importatrice ou exportatrice, de même qu'en fonction de l'importance de la part de marché et de la capacité d'endiguer l'épizootie à l'intérieur d'une région infranationale. Les foyers qui se déclarent dans de grands pays exportateurs, tels l'Australie, le Canada, les États-Unis ou le Brésil, qu'il n'est pas possible de circonscrire au niveau régional, entraînent des perturbations sur les marchés intérieurs et internationaux. La survenue de cas d'ESB aux États-Unis et au Canada, et les restrictions commerciales qui s'en sont suivies, ont ébranlé les marchés pendant très longtemps. Pour les pays importateurs, les effets produits sont généralement beaucoup moins graves. D'autres flambées épidémiques potentielles qui risquent d'avoir une portée zoonotique, comme celle due au virus H1N1, menacent toujours de bouleverser les marchés de la viande, et ce non seulement du point de vue des échanges, mais aussi de la consommation mondiale.

Un certain nombre de facteurs commerciaux et d'événements macroéconomiques importants pourraient modifier les projections concernant les marchés de la viande présentées dans ces Perspectives. Si la Fédération de Russie est de longue date l'un des

premiers importateurs de viande, les secteurs de la viande porcine et de la volaille y affichent toutefois une croissance soutenue ces dernières années. Les prévisions tablent sur l'hypothèse d'une poursuite de cette tendance dans la période considérée, ce qui permettrait à la Russie de parvenir à un certain degré d'autosuffisance, voire de disposer d'excédents exportables. La position commerciale nette de la Chine concernant la viande porcine fait toujours planer une incertitude majeure sur les marchés mondiaux. Compte tenu des volumes extraordinaires de la production comme de la consommation chinoise, s'il se produit dans ce pays des événements imprévus pouvant donner lieu à des envolées des importations de viande porcine, les conséquences sur les marchés internationaux risquent d'être considérables. Par ailleurs, les fluctuations des prix du pétrole ou les répercussions des troubles civils en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, régions qui importent beaucoup de viande ovine, bovine et de volaille, pourraient influencer les échanges mondiaux de viande.

Le marché mondial de la viande est très fragmenté en raison de restrictions sanitaires, c'est pourquoi la validité des projections risque fort de se voir compromise par des changements dans l'architecture de l'accès aux marchés. Par exemple, le marché de la viande bovine se divise entre les circuits commerciaux dans lesquels ne sévit pas la fièvre aphteuse et le reste du monde. De gros exportateurs comme les États-Unis et le Brésil font partie de circuits différents, et leurs prix ne suivent pas toujours les mêmes tendances. L'octroi par les États-Unis à l'État brésilien de Santa Catarina de l'accès au marché de la viande est de nature à intensifier les arbitrages sur les prix entre les marchés de l'Atlantique et du Pacifique. Dans le cas de la viande porcine, l'ouverture de ce marché aurait pour effet de mettre en concurrence des éleveurs brésiliens avec des producteurs de pays aussi distants que l'Europe.

En dernier lieu, les coûts environnementaux de la production de presque toutes les viandes s'alourdissent de plus en plus, et la mise en application de nouvelles lois obligeant à assurer la production en protégeant l'environnement peut freiner la croissance du secteur. Il est établi que l'élevage est l'une des principales activités responsables des émissions de gaz à effet de serre (GES) (voir l'encadré 7.2). Selon les prévisions, ces émissions augmenteront, dans la mesure où la croissance démographique et la hausse des revenus font croître la demande mondiale de produits d'élevage. On ne sait pas encore avec certitude dans quelle mesure, au cours de la prochaine décennie, la production animale peut être soumise à des contraintes liées à la réduction des émissions de carbone dans certains pays. La tarification des émissions rejetées par l'élevage pourrait entraîner des évolutions importantes de la production et des prix relatifs des viandes, concernant non seulement la répartition géographique de la production, mais aussi les préférences des consommateurs, qui opteraient pour des viandes moins chères, auxquelles sont associées moins d'émissions de GES, notamment la volaille. De plus, comme mentionné précédemment dans le chapitre, les préoccupations des consommateurs quant aux questions telles que le bien être animal, la qualité de la nourriture, les méthodes de transformation et de production, pourraient en outre introduire une segmentation du commerce des viandes. Pour plus d'informations, se référer à « Policy responses to societal concerns in food and agriculture: proceedings of an OECD workshop » © OCDE 2010 et Tothova, M. (2009), « Incidences sur les échanges et les politiques commerciales des différentes réponses apportées par les pouvoirs publics aux préoccupations de la société », OCDE documents de travail, Alimentation, Agriculture et pêche n° 20, éditions OCDE.

Encadré 7.2. Les gaz à effet de serre issus de l'élevage dans l'Union européenne

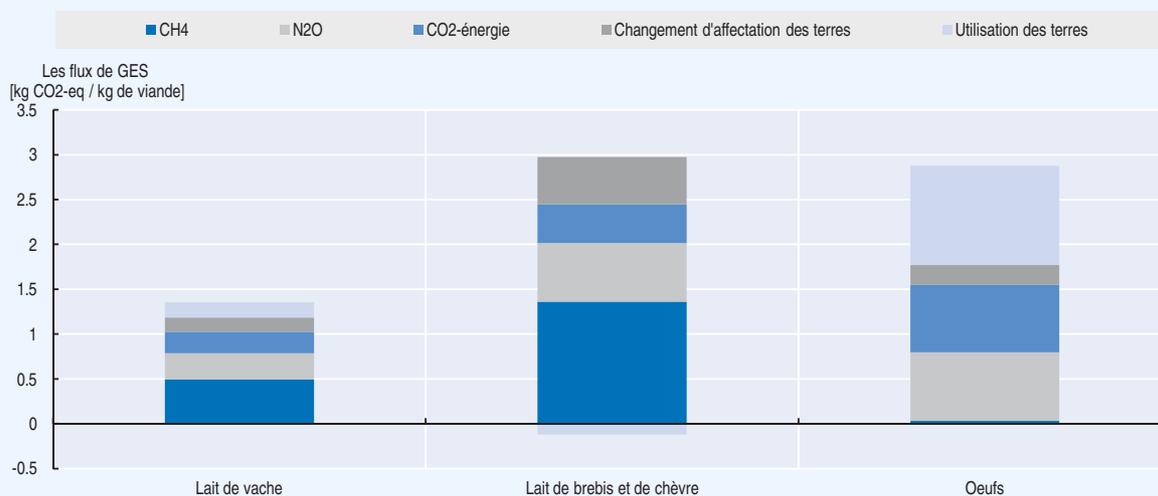
Chaque année, l'accroissement de la prospérité dans le monde s'accompagne d'une augmentation de la consommation de viande et de produits laitiers. D'après les projections, la production mondiale de viande devrait plus que doubler, pour passer de 229 Mt en 1999-2001 à 465 Mt en 2050, tandis que la production de lait devrait grimper de 580 Mt à 1 043 Mt.

Des études antérieures ont permis d'évaluer les gaz à effet de serre (GES) rejetés par l'élevage, à partir d'une Analyse du cycle de vie (ACV). Une étude réalisée par la FAO en 2006, « livestock's long shadow »¹ ainsi qu'un rapport de suivi publié par la FAO en 2010² ont conclu que le secteur de l'élevage et le secteur laitier contribuaient significativement aux émissions totales de GES liées à des activités humaines dans le monde.

Récemment, une analyse régionale détaillée des émissions de GES, fondée sur une approche ACV et portant sur les 27 pays de l'Union européenne, a également été menée par le Centre commun de recherche de la CE³ à l'aide du modèle CAPRI. Les émissions nettes de GES issues de la production de bétail en Union européenne ont été estimées à 661 Mt d'équivalent carbone (équivalent CO₂), ce qui représenterait entre 9 et 13 % des émissions totales de GES rejetées par le secteur agricole de l'Union européenne, selon que les émissions issues de l'utilisation des terres et du changement dans l'utilisation des terres soient incluses ou pas. 27 % de ces émissions sont constituées de méthane, 24 % d'oxyde d'azote (provenant également des cultures fourragères et de la production industrielle d'engrais minéraux), 21 % de CO₂ issu directement et indirectement de la consommation d'énergie et 19 % de CO₂ issu de l'utilisation des terres et des changements d'affectation des terres. Comme l'indique le diagramme ci-dessous, les ruminants (vaches, brebis et chèvres) ont la plus forte empreinte carbone par kilo produit, la production de bovins étant l'activité la plus émissive.

L'étude menée par la CE a évalué quelques moyens d'actions susceptibles d'atténuer les émissions rejetées par l'élevage, dont l'instauration d'une norme d'émission applicable à l'UE, des droits d'émission échangeables et des taxes sur les émissions. Elle précise que sans cadre global d'action publique, toutes les mesures mises en place en vue de réduire les émissions de GES liées à la production animale verront leur efficacité considérablement réduite, en raison des fuites d'émissions (résultant d'une augmentation des importations nettes d'aliments pour animaux et de produits carnés).

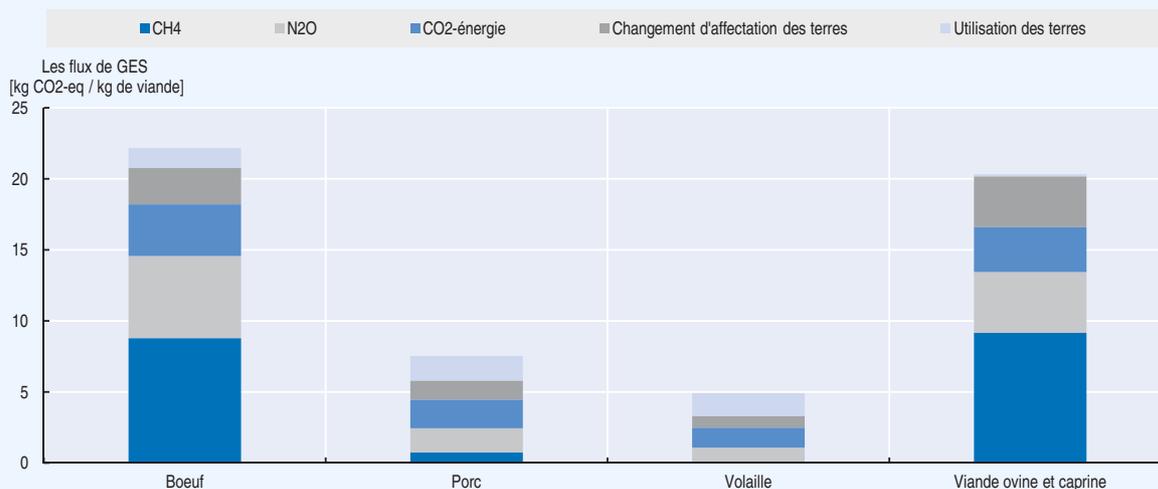
Graphique 7.5. Total des GES rejetés par l'élevage des bovins, porcins, volailles, ovins et caprins en UE-27 en 2004, calculé à partir d'une analyse du cycle de vie « du berceau au portail » au moyen du modèle CAPRI



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932437924>

Encadré 7.2. Les gaz à effet de serre issus de l'élevage dans l'Union européenne (suite)

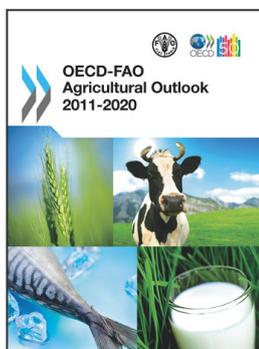
Graphique 7.5. Total des GES rejetés par l'élevage des bovins, porcins, volailles, ovins et caprins en UE-27 en 2004, calculé à partir d'une analyse du cycle de vie « du berceau au portail » au moyen du modèle CAPRI (suite)



Source : Voir note 3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932437924>

1. FAO (2006), Livestock's long shadow – environmental issues and options, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
2. FAO (2010), Greenhouse Gas Émissions from the Dairy Sector. A Life Cycle Assessment, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
3. Leip A., Weiss F., Wassenaar T., Pérez Domínguez I., Fellmann T., Loudjani P., Tubiello F., Grandgirard D., Monni S. et Biala K. (2011), The GGELS Project: European Greenhouse Gases Emissions from Livestock Production Systems (LPS), Dictus Publishing, 108 pp.



Extrait de :
OECD-FAO Agricultural Outlook 2011

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2011), « Viande », dans *OECD-FAO Agricultural Outlook 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2011-16-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.